



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026**

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/83 NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 21 septembre à 18h30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Caroline LE BAYON, M. Stéphane LE BOULER, Mme Morgane GUERLAIS GOUAS, M. Bernard RAUD, Mme Anne LE GOFFE, Mme Marie-France BLONDEAU, Mme Michelle ROYER, M. Hervé LE ROUZIC, Mme Annie THOMAS, M. Yann GEFFROY, M. Stéphane COUDERC, M. Armand GRUIEC, Mme Régine NAYEL, M. Dominique NAYEL, M. Yannick LE BRETON, Mme Sabrina BOTHUA, Mme Hélène SERVE-CATELIN, Mme Virginie CATHELIN, M. Steven LE MOULLEC, Mme Valérie REDUREAU, M. Tugdual GAUTER, Mme Florence LE COGUIC et M. Stanislas BOUREAU

Étaient excusés : M. Patrick LEFRANC (Pouvoir donné à M. Fabrice ROBELET), M. Jean-Pierre KERBART (Pouvoir donné à Sabrina BOTHUA) et Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL (Pouvoir donné à Mme Anne LE GOFFE)

Secrétaire de séance : Mme Virginie CATHELIN

Rapporteur : Stéphane LE BOULER

Par délibération n°2025/93 du 15 décembre 2025, le conseil municipal a approuvé la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau centre technique municipal avec le groupement conduit par l'agence d'architecture BRA.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élevait à 2 850 000€ HT.

Le groupement titulaire du marché a réalisé les premières phases d'études au cours du premier semestre 2026.

L'estimation du coût prévisionnel des travaux sous maîtrise d'œuvre est fixée à ce jour, à 3 613 700.00€ HT.

Le plan de financement se présenterait comme suit :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant	%
Acquisition garage	592 150,00 €	Etat DETR-DSIL	211 500,00 €	4%
Etudes préalables	86 974,87 €	Département - PST	157 500,00 €	3%
Maîtrise d'oeuvre	518 179,50 €	AQTA – fonds de concours exceptionnel	500 000,00 €	10%
CT+ SPS	23 828,50 €	Autofinancement	4 272 832,87 €	83%
Travaux sous maîtrise d'oeuvre	3 613 700,00 €			
Équipements et travaux sous maîtrise d'ouvrage	307 000,00 €			
TOTAL	5 141 832,87€	TOTAL	5 141 832,87€	100 %

La commission Finances – Administration générale consultée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- VALIDE le plan de financement prévisionnel tel que présenté,
- SOLLICITE auprès de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de concours exceptionnel, auprès du Département, l'attribution du PST au titre des années 2026-2027-2028 et auprès de l'ETAT, de la DETR ou de la DSIL.

25 pour ; 4 abstentions ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 Fabrice ROBELET

